

RÉCOLTES DE R. PAULIAN ET A. VILLIERS
DANS LE HAUT ATLAS MAROCAIN, 1938

(Troisième note)

par Jean ROUX,

Conservateur du Musée d'Histoire Naturelle de Bâle (Suisse)

Reptiles

Pendant leur séjour au Maroc, au cours de l'automne 1938, MM. PAULIAN et VILLIERS ont récolté un certain nombre de Reptiles dont ils ont bien voulu me confier l'étude, ce dont je tiens à les remercier cordialement ici. Bien que ne comprenant qu'un petit nombre d'espèces, cette collection m'a semblé digne de faire l'objet d'une notice, attendu qu'elle provient, en partie, de régions peu connues du Haut-Atlas où les explorateurs ont eu la chance de trouver quelques formes rares et non encore signalées pour ces hautes altitudes et aussi parce qu'elle renferme 2 espèces qui n'avaient pas encore été rencontrées sur le territoire marocain. Disons d'emblée que ces 2 dernières espèces sont : un Geckonidé très rare *Gekonia chazaliae* Mocq. et un Scincidé *Chalcides sphenopsiformis* (A. Dum.). La première de ces espèces fut récoltée à Tiznit et la seconde à Agadir. Ce sont des formes connues pour les contrées désertiques du Sahara sénégalais et du Rio de Oro ; elles viennent donc renforcer l'élément saharien dans la faune herpétologique marocaine, élément venu du Sud et qui ne comprenait jusqu'ici, selon WERNER (1) que les 3 espèces : *Ptyodactylus hasselquisti oudryi* Lat., *Cerastes cornutus* Forsk. et *Coluber diadema* Schleg., auxquelles il faut ajouter *Bitis arietans* Merr. rencontré dans le Sous, au sud du Grand Atlas (2).

A part Tanger, Agadir et Tiznit, les localités d'où proviennent les Reptiles récoltés par MM. PAULIAN et VILLIERS sont toutes situées dans le Haut-Atlas, à des altitudes variant de 2000 à 3800 m.

Les matériaux décrits ont été déposés au Musée d'Histoire Naturelle de Bâle et des doublets au Musée chérifien de Rabat.

Voici la liste de ces espèces avec leur provenance :

LACERTILIA.

Fam. GECKONIDAE.

1. *Gekonia chazaliae* Mocq. Tiznit, S. Maroc, août 1938, 1 Ex. juv.

(1) WERNER Fr., 1931, p. 310 (voir Index bibliographique).

(2) WERNER Fr., 1929, p. 27.

Fam. AGAMIDAE.

2. *Agama bibroni* A. Dum. Tifni, 2000 m., Haut-Atlas, sept. 1938, 1 ♂, 1 juv.

Fam. LACERTIDAE.

3. *Acanthodactylus vulgaris lineomaculatus* D. Bibr. Tanger, plage, 15 août 1938, 1 juv.
 4. *Eremias guttulatus* (Licht.) Tiznit, S. Maroc, août 1938, 1 Ex. juv.
 5. *Lacerta muralis bocagei* Seoane Ayachi (Massoud), Haut-Atlas, sept. 1938, 2 ♀, 1 ♂.
 — *id.* — Oued This, 2000 m. Haut Atlas, sept. 1938, 1 ♂ juv.
 6. *Lacerta andreanszkyi* Wern. Djebel Tarkedit, 3500 m. Haut-Atlas, sept. 1938, 1 ♂, 1 ♀.
 — *id.* — Djebel Ayachi, 3600 m.-3800 m. Haut Atlas, sept. 1938, 2 ♂.
 7. *Lacerta perspicillata chabanaudi* Wern. Asni, 30 août 1938.

Fam. SCINCIDAE.

8. *Chalcides sphenopsiformis* (A. Dum.) Agadir.

OPHIDIA.

Fam. COLUBRIDAE.

9. *Coronella girondica* Daud. Djebel Ayachi (Massoud), Haut-Atlas, sept. 1938.
 10. *Macroprotodon cucullatus* Geoffr. Imi n'Ouaka, 2500 m. Haut-Atlas, sept. 1938.

Fam. VIPERIDAE.

11. *Vipera latastei* Boc. Azibs Aghous, 2500 m., Haut Atlas, sept. 1938.

LACERTILIA

fam. GECKONIDAE

1. *Geckonia chazaliae* Mocq.

Localité: Tiznit, S. Maroc, août 1938, 1 juv.

La description que MOCQUARD (1) a donnée de ce rare Geckonidé s'applique, dans ses grandes lignes, à ce jeune individu bien qu'elle en diffère en quelques points. La tête, large et triangulaire, sans concavité antérieure, est recouverte d'écailles polygonales, subégales, juxtaposées; celles de la région sus-orbitaire sont de dimensions un peu supérieures aux autres. On ne remarque cependant pas d'arêtes sinueuses sur ces plaques,

(1) MOCQUARD F., 1895, p. 311.

comme le décrit MOCQUARD ; par contre, le repli arqué, limitant en arrière les côtés de la tête, est assez bien indiqué. Les plaques tuberculaires qui en garnissent les bords ne sont pas très saillantes ; elles sont séparées par des plaques plus petites. La région occipitale se distingue ainsi nettement du cou qui est recouvert de fins granules uniformes.

La rostrale est, chez ce jeune exemplaire, un peu plus élevée que les sus-labiales ; son bord supérieur, en arc de cercle, présente en son milieu une courte scissure. La narine est percée entre deux plaques nasales dont l'antérieure est un peu plus grande que l'autre. La nasale antérieure est séparée de sa congénère du côté opposé par 2 plaques garnissant le dessus du museau. Les plaques nasales touchent la rostrale et la 1^{re} sus-labiale, mais l'orifice lui-même est séparé de ces dernières scutelles.

On compte 10 plaques sus-labiales et 9 infralabiales. La mentonnière, plus large que longue, est anguleuse en arrière ; la paire de sous-maxillaires est en contact sur la ligne médiane en arrière de la mentonnière, ce qui existe, d'après MOCQUARD (1) chez le type de l'espèce. GÜNTHER (2), dans sa description d'un individu de Rio de Oro, indique également que les deux plaques postérieures à la mentonnière ne sont pas séparées par elle, mais il relève que la plaque mentale elle-même est plus longue que large. Chez l'exemplaire de Port-Etienne, étudié par CHABANAUD (3), les plaques postérieures à la mentonnière ne sont pas séparées non plus. Ce caractère semble donc bien constant et nous ne comprenons pas pourquoi CHABANAUD parle d'une anomalie de la symphysiale (mentonnière) chez l'individu-type. La seule différence dans les descriptions des divers exemplaires a trait aux proportions de cette plaque qui peut être plus large que longue (MOCQUARD, CHABANAUD, ROUX) ou plus longue que large (GÜNTHER).

Les scutelles sous-maxillaires latérales passent assez rapidement aux petites écailles granuleuses de la gorge. L'orifice auditif est en forme de fente oblique, peu visible. L'œil est grand, avec pupille verticale ; on remarque en avant et en arrière de la région orbitaire un amas de petits granules.

Les membres sont relativement longs et grêles. Chez ce jeune, le membre antérieur atteint le bout du museau et le postérieur la racine du bras. Les doigts et les orteils sont dilatés sur toute leur longueur et garnis à leur face inférieure de lamelles transversales entières, dont quelques-unes sont plus larges que les autres. L'extrémité des doigts et orteils est pourvue en dessus d'une large écaille en forme d'ongle. Seuls, les 3^e et 4^e doigts et orteils sont munis d'une griffe.

Les écailles du dos et des membres sont circulaires, inégales, juxta-

(1) MOCQUARD F., *loc. cit.*, p. 311.

(2) GÜNTHER A., 1903, p. 298.

(3) CHABANAUD P., 1924, p. 55.

posées; celles du ventre petites, lisses, subégales, un peu plus grandes dans la partie postérieure du tronc. La queue est recouverte d'écaillés semblables à celles du dos; les plus grandes font légèrement saillie et formeront les tubercules de l'animal adulte. Ces écaillés tuberculaires sont arrangées plus ou moins distinctement en demi-cercles; celles de la face inférieure de la queue sont plus petites et subégales.

Couleur générale d'un gris brunâtre, avec taches allongées, plus foncées de chaque côté de la ligne médio-dorsale, de forme irrégulière. Quelques taches indistinctes sur les membres et sur la queue.

C'est, à notre connaissance, la première fois que ce rarissime Gecko est signalé sur territoire marocain. Comme nous l'avons dit plus haut, c'est une forme désertique, venant du Sud, qui vient s'ajouter aux quelques espèces d'origine saharienne que compte la faune herpétologique marocaine.

Fam. AGAMIDAE

2. *Agama bibroni* A. Dum.

Localité: Tifni, 2000 m., Haut Atlas, sept. 1938, 1 ♂, 1 juv.

Le ♂ a une longueur totale de 230 mm., dont 100 mm. pour la tête et le tronc et 130 mm. pour la queue.

WERNER (1) signale cette espèce dans la région montagneuse du pays (1500 m.) et rapporte qu'il a entendu dire qu'elle se trouvait jusqu'à l'altitude de 2000 m. La capture de ces individus à Tifni vient confirmer cette assertion. Cette espèce semble être très répandue, en plaine comme en montagne, dans les divers milieux, jusqu'à l'altitude qui vient d'être indiquée.

Fam. LACERTIDAE

3. *Acanthodactylus vulgaris lineomaculatus* D. B. Tanger, plage, 15 août 1938, 1 juv.

Selon WERNER (2), c'est l'espèce de Lézard la plus commune au Maroc, à l'exception des régions désertiques orientales.

4. *Eremias guttulata* (Licht.). Tiznit, S. Maroc, 21 août 1938, 1 juv.

Ce jeune exemplaire de 70 mm. de longueur totale appartient à la variété *olivieri* Aud. que distingue BOULENGER (3). En effet, la paupière inférieure présente, dans sa partie centrale, 6 à 7 plaques de couleur foncée et le bord des paupières est ourlé de noir. On compte 11 pores fémoraux de chaque côté. La couleur est d'un gris-brun, le milieu du dos présentant

(1) WERNER FR., 1931, p. 278.

(2) WERNER FR., 1931; p. 290.

(3) BOULENGER, 1921, vol. II, p. 261.

une zone un peu plus sombre et garnie de taches sinueuses foncées. Sur les côtés du corps, deux lignes parallèles claires, séparées par une bande foncée, ornée d'ocelles clairs. Les membres présentent quelques taches brunes ; le ventre est gris-blanchâtre.

5. *Lacerta muralis bocagei* Seoane.

Localités : Ayachi (Massoud), Haut-Atlas, sept. 1938, 2 ♀, 1 ♂.

Oued This, *id.*, 2000 m., sept. 1938, 1 ♂ juv.

Ces exemplaires sont d'un vert olivâtre, uniforme sur le dos ; sur les côtés, quelques réticulations foncées, plus distinctes chez le ♂ que chez la ♀. Les plaques céphaliques sont ornées de quelques macules noires, de même que les côtés du cou et les séries externes des plaques ventrales. Des taches noires très apparentes sur les faces des membres postérieurs. On compte 4 sus-labiales en avant de la suboculaire. Le collier scapulaire est formé de 11 plaques. Chez les deux individus ♀ le massetericum est absent, par contre il existe chez les ♂, où il est assez grand et de forme ovale. Chez les ♀ on compte 29 ou 30 rangées transversales de plaques ventrales et seulement 25 à 27 chez les ♂. Ces individus possèdent 16-17 pores fémoraux. Il y a 22-24 lamelles sous le 4^e orteil, dont quelques-unes sont doubles ; ces lamelles sont de couleur brune.

Cette espèce est fréquente dans le Moyen-Atlas, à en juger par les localités indiquées par WERNER (1), mais elle n'est pas une forme exclusivement montagnaise, étant donné que HEDIGER (2) l'a récemment signalée dans le Rif, à Ouezzan à l'altitude de 325 m. Elle est donc largement répandue au Maroc puisqu'elle existe aussi dans la chaîne du Haut-Atlas, ainsi que l'a déjà relevé WETTSTEIN (3).

6. *Lacerta andreanszkyi* Wern.

Localités : Djebel Tarkedit, 3500 m., Haut-Atlas, sept. 1938, 1 ♂, 1 ♀.

Djebel Ayachi, 3600-3800 m., Haut-Atlas, sept. 1938, 2 ♂.

Jusqu'ici cette intéressante espèce n'a été rencontrée que dans le Sud-Ouest de la chaîne du Haut Atlas, à partir de 2500 m. d'altitude, son habitat semble donc relativement restreint, bien que les nouvelles localités l'étendent sur toute la haute chaîne de l'Atlas.

Les spécimens des localités indiquées ci-dessus présentant quelques différences dans leur coloration, nous les décrirons avec quelques détails, d'autant plus que l'espèce est encore rare dans les collections.

La ♀ de Djebel Tarkedit a une longueur totale de 102 mm., dont 45 pour la tête et le tronc. Elle possède 38 rangées d'écaillés au milieu du dos,

(1) WERNER Fr., 1929, p. 23 ; 1931, p. 281.

(2) HEDIGER H., 1937, p. 188.

(3) WETTSTEIN O., 1933, p. 63.

celles situées immédiatement près des ventrales étant un peu plus grandes que les autres. Les ventrales sont disposées en 6 rangées longitudinales et en 31 séries transversales. Autour de l'anale, 5 plaques en demi-cercle. Les écailles du dessus de la queue sont faiblement carénées, celles de la face inférieure sont lisses ; on compte 26-27 écailles par verticille. Écailles gulaires en 21 rangées, 9-10 plaques au collier. Les supra-oculaires 1 et 4 beaucoup plus petites que les médianes, quelques granules entre les supra-ciliaires et les sus-oculaires. Occipitale et interpariétale en contact, cette dernière plus large que longue. La narine est percée entre deux nasales ; elle est faiblement séparée de la rostrale. 4 sus-labiales en avant de la sub-oculaire. Supratemporales allongées, plus grandes que les autres qui sont polygonales ou arrondies.

La plaque tympanique est assez grande ; pas de plaque massétérique. Pores fémoraux peu nombreux, irrégulièrement distribués, peu visibles, au nombre de 2-3 de chaque côté. On compte 18-20 lamelles sous le 4^e orteil.

Couleur générale d'un brun olivâtre uniforme, pas de ligne médio-dorsale plus foncée. Une bande latéro-dorsale sombre, bordée en dessus et en dessous d'une ligne étroite de teinte claire, visible surtout dans la partie antérieure du corps. Une ligne noirâtre dans la région frénale. Quelques macules foncées sur les sus-labiales postérieures. Ventre verdâtre uniforme.

Le ♂ de Djebel Tarkedit a une longueur totale de 80 mm., dont 31 mm. pour la tête et le tronc. On compte 40 écailles au milieu du dos ; les ventrales sont disposées en 6 séries longitudinales et en 27 séries transversales. Il y a 24 lamelles sous le 4^e orteil. La couleur générale est d'un brun-olivâtre ; on remarque chez cet individu une fine ligne médio-dorsale, n'intéressant qu'une rangée d'écailles. Dans la région scapulaire, cette ligne n'est indiquée que par des petites taches séparées ; puis, plus en arrière, celles-ci se rapprochent les unes des autres, formant une ligne qui est d'autant plus apparente qu'on se rapproche de la région lombaire et de la base de la queue. La bande foncée latéro-dorsale est limitée en dessus et en dessous par un liseré jaunâtre ; elle renferme des écailles claires formant de petits ocelles.

Les plaques céphaliques n'ont pas de taches, les 4 dernières sus-labiales possèdent une tache foncée. Quelques macules noires sur les côtés de la gorge. Ventre verdâtre, avec de grosses taches noires occupant la portion médiane de la moitié antérieure des écailles. Une grosse tache noire sur l'anale et une autre sur la préanale médiane. Grosses plaques des membres fortement tachées de noir. Queue de la même teinte brun-olivâtre que le tronc ; en dessous, verdâtre avec macules noirâtres.

7. *Lacerta perspicillata chabanaudi* Wern.

Localité : Asni, 30 août 1938, 1 ♀ juv.

Cette espèce a déjà été signalée de cette localité par WERNER (1). D'après les exemplaires décrits de Rabat par HEDIGER (2), elle peut atteindre près de 70 mm. pour la tête et le tronc.

Notre unique exemplaire ♀ n'a que 49 mm. pour la longueur tête-tronc, la queue est malheureusement incomplète. Il présente 5 plaques sus-labiales en avant de la sub-oculaire. Au milieu du dos, on compte 62-64 écailles. Les ventrales sont disposées en 10 rangées longitudinales et en 34 séries transversales. Il y a 10-11 plaques au collier gulaire. L'anale est entourée de 5 plaques ; une des latérales, plus grande que les autres, semble résulter de la fusion de 2 plaques. Il y a 21 pores fémoraux de chaque côté. Ces diverses données s'accordent, d'une façon générale, à celles indiquées par les auteurs cités.

La couleur de notre spécimen est d'un brun assez foncé, formant une réticulation enfermant des macules jaunâtres. La tête, brune, présente quelques taches sinueuses foncées sur les sus-oculaires, les pariétales et l'inter-pariétale. Sur la partie la plus large du dos, on compte 12 ocelles jaunâtres dont quelques-uns seulement paraissent ordonnés en rangées longitudinales, les autres étant disséminés irrégulièrement. La gorge est tachetée de noir, de même que les sutures infra-labiales. Le ventre est d'un gris verdâtre, sans taches. Quelques macules noires dans la région anale et sur la face inférieure des cuisses. Le dessus des cuisses orné de quelques taches claires, comme celles du dos. La queue est d'un bleu-verdâtre, tachée de noir, sauf sur la face inférieure où elle est uniforme. On compte 22-24 écailles non carénées, par verticille. L'extrémité du membre antérieur atteint la narine, celle du membre postérieur le coude de la patte antérieure.

Fam. SCINCIDAE

8. *Chalcides sphenopsiformis* (A. Dum.).

Localité : Agadir, dunes, 20 août 1938, 1 Ex.

Comme nous l'avons relevé plus haut, c'est, à notre connaissance, la première fois que cette espèce est signalée sur territoire marocain. C'est également à Agadir que CHABANAUD (3) a trouvé le *Chalcides trifasciatus*, espèce regardée ensuite par WERNER (4) comme sous-espèce de *Ch. mionecton* Bttger que le spécialiste viennois rapproche de *Ch. ocellatus* Forsk.

(1) WERNER Fr., 1931, p. 286.

(2) HEDIGER H., 1935, p. 14.

(3) CHABANAUD P., 1917, p. 1.

(4) WERNER Fr., 1931, p. 296.

Notre exemplaire concorde bien avec un spécimen de Sénégalie de la collection du Musée de Bâle, auquel nous l'avons comparé. Les caractères s'accordent également avec ceux indiqués par BOULENGER (1) pour cette espèce.

Il a une longueur de 100 mm. du museau à l'anus ; la queue est malheureusement incomplète. Le museau est cunéiforme et fait fortement saillie ; l'œil est relativement petit, l'orifice auriculaire est visible en arrière de la commissure des mâchoires sous forme de fente oblique, très étroite. Sur le côté droit, la narine, ovale, est percée normalement en avant de la suture entre la rostrale et la 1^{re} sus-labiale. A gauche, on aperçoit une demi-suture supplémentaire sur la rostrale, en avant de l'orifice nasal, ce qui fait croire que la narine est percée au-dessus d'une plaque qui serait une première sus-labiale, mais on compte normalement 7 sus-labiales dont la 4^e est située sous l'œil et la dernière beaucoup plus petite que les précédentes. On compte 2 frénales, 1 préoculaire et 2 post-oculaires. Les supranasales forment une suture médiane ; la frontale est un peu plus longue que large. Pariétales grandes, formant une suture oblique en arrière de l'interpariétale qui est petite, subtriangulaire. Chaque pariétale est bordée en dehors par 2 grandes plaques, plus grandes que les dorsales. Plaque mentonnière bordée en arrière par les 1^{res} infralabiales et une large plaque infra-maxillaire. On compte 6 infralabiales de chaque côté.

Corps allongé, angulaire sur les côtés du ventre. Ecailles lisses, disposées en 2/4 séries autour du corps. Membre antérieur didactyle, très court (env. 5 mm.), égalant la distance de la narine à l'œil ; ses deux doigts également longs. Membre postérieur tétradactyle, les doigts augmentant progressivement de longueur, le plus long dépassant légèrement la longueur du membre antérieur, griffe y comprise.

La couleur générale du corps est d'un gris clair ; les 10 séries dorsales d'écailles sont bordées de brun. Le bord supérieur des sus-labiales antérieures est brun noirâtre. Les écailles supérieures de la queue sont également ourlées de brun. La face inférieure du corps est uniformément blanchâtre.

La coloration de cet exemplaire diffère quelque peu de ce qu'indiquent BOULENGER (2) et PELLEGRIN (3) ; en effet, on n'aperçoit chez notre individu aucune trace de lignes foncées longitudinales sur le dos.

(1) BOULENGER G.-A., 1887, p. 406.

(2) BOULENGER G.-A., 1887, p. 406.

(3) PELLEGRIN J., 1910, p. 28.

OPHIDIA

Fam. COLUBRIDAE

9. *Coronella girondica* Daud.

Localité : Djebel Ayachi (Massoud), Haut-Atlas, sept. 1938, 1 ♀.

La longueur totale de cet individu est de 510 mm., dont 85 mm. pour la queue.

Cette espèce a déjà été signalée dans la chaîne du Haut-Atlas par WERNER (1), elle paraît être, au Maroc, une espèce franchement montagnieuse, tandis que la sous-espèce *amaliae* Bttger se rencontre à des altitudes moindres, soit dans le Moyen-Atlas où PELLEGRIN (2) la signale à Midelt (alt. 1500 m.), soit dans le bas pays où HEDIGER (3) l'a trouvée à Tanger.

Chez notre exemplaire, la rostrale est plus large que haute. La suture entre les supranasales est environ $\frac{1}{3}$ de celle entre les préoculaires. On compte 8 sus-labiales, dont les 4^e et 5^e touchent l'œil; la frénale est plus longue que haute. Il y a 1 pré- et 2 postoculaires. Les temporales répondent à la formule 2 + 3.

Les écailles du corps sont disposées en 21 rangées. On compte 190 ventrales et 55 sub-caudales.

La coloration est d'un gris brunâtre, avec taches plus foncées, assez indistinctes. Sur la nuque, 2 bandes parallèles brunâtres. Une ligne noire, se dirigeant obliquement de la partie postérieure de l'œil, aboutit à la commissure buccale. Face ventrale d'un jaune rougeâtre, avec 2 rangées de taches noires rectangulaires; sous la queue, ces taches sont remplacées par des macules grisâtres, réparties irrégulièrement.

10. *Macropododon cucullatus* Geoffr.

Localité : Imi n'Ouaka, Haut Atlas, 2500 m., sept. 1938, 1 Ex. juv.

Cet exemplaire a une longueur totale de 470 mm., dont 81 mm. pour la queue. Les labiales supérieures 4 et 5 touchent l'œil. Le dessus de la tête est noir; les sus-labiales et une bande traversant la rostrale ont la couleur gris-rosé du corps. Une ligne noire, oblique, va de l'œil aux sus-labiales 5 et 6; les infra-labiales sont tachetées de gris noirâtre. Un collier noir entoure la gorge.

Les écailles du corps sont disposées en 21 rangées; on compte 176 ventrales et 53 subcaudales.

La teinte générale du corps est d'un gris-rosé, avec taches grises peu apparentes sur le dos. Le ventre est grisâtre et semé de macules grises.

(1) WERNER Fr., 1931, pp. 299-300.

(2) PELLEGRIN J., 1926, p. 161.

(3) HEDIGER H., 1937, p. 192.

Les auteurs (1) ont déjà fait remarquer que la forme à tête noire ne constitue pas une sous-espèce spéciale puisqu'elle peut coexister avec l'espèce à coloration normale.

La présence de *Macropododon cucullatus* à l'altitude de 2500 m. est intéressante à noter; elle montre que, pour certaines espèces de Reptiles, l'amplitude de la distribution verticale est plus grande que ne le supposaient les auteurs (2). PELLEGRIN (3), par ex., la signale à l'altitude de 1200 m. dans le Moyen Atlas. Cette espèce est très répandue au Maroc.

11. *Vipera lataslei* Boc.

Localité: Azib Aghous, Haut Atlas, 2500 m., sept. 1938, 1 Ex. juv.

Ce jeune spécimen présente les caractères particuliers à cette espèce, rare au Maroc.

Le museau est distinctement retroussé et la rostrale est $1 \frac{2}{3}$ fois plus haute que large. Elle est bordée sur le devant, de chaque côté, par la 1^{re} sus-labiale et par une plaque haute et étroite. Sur la face postérieure de la protubérance rostrale se trouvent 3 écailles. La narine est percée dans la nasale à laquelle font suite 2 petites écailles postérieures. On compte 9 sus-labiales. Autour de l'œil, 8 écailles en plus de la sus-oculaire qui est grande, bien développée et séparée de sa congénère par 6 écailles. Ces écailles céphaliques sont lisses, sub-égales; on en remarque une ou deux plus grandes dans la région frontale. Les temporales antérieures sont lisses, les postérieures, légèrement carénées. Les occipitales sont petites, imbriquées et pourvues d'une carène. 5 labiales inférieures sont en contact avec les infra-maxillaires; la 1^{re} paire forme une suture en arrière de la mentonnière; les 1^{ères} infra-maxillaires beaucoup plus grandes que celles de la paire postérieure.

Au milieu du tronc, les écailles sont disposées en 21 rangées, imbriquées, pourvues d'une carène, sauf la rangée externe qui est lisse. On compte environ 13 $\frac{1}{4}$ ventrales (une portion de la peau est arrachée), l'anale est entière et les sub-caudales sont au nombre de 38.

Coloration: la tête est grise, plus claire dans la région frénale et sub-oculaire. Le devant du museau est piqueté de gris. Une raie noire de chaque côté de la tête, occupant les écailles temporales inférieures et le bord des sus-labiales postérieures. Sur l'occiput, une tache en V, ouverte en arrière, un peu plus foncée que le fond. La face dorsale est grise, avec une série médiane de taches noires, parfois isolées, parfois réunies et formant alors une ligne sinueuse, ceci dans la partie postérieure du tronc. Sur les côtés du corps, quelques taches d'un gris foncé. Région inférieure du corps: gris

(1) Par ex., WERNER Fr., 1931, p. 301.

(2) WERNER Fr., 1931, p. 306.

(3) PELLEGRIN J., 1925¹⁾, p. 881.

tacheté de noir, les taches latérales étant un peu plus accusées. Dessous de la queue gris uniforme, extrémité jaune, précédée d'une tache noire.

Cette espèce était connue jusqu'ici de Tanger, où elle a été signalée par WERNER (1), du Moyen Atlas, selon l'indication de DOLLFUS (2) et de Tachdirt (au S. E. de Marrakesch) par WETTSTEIN (3), cette dernière localité étant située dans le Haut-Atlas (alt. 2200-2700 m), La capture que nous signalons confirme donc celle mentionnée par notre collègue de Vienne et indique que l'aire de dispersion de cette espèce au Maroc est considérable, soit en étendue, soit en altitude. On sait que *V. lalastei* existe également en Espagne et en Algérie.

D'après les résultats obtenus par les habiles naturalistes qui ont rapporté les matériaux étudiés dans cette note, on peut conclure qu'une récolte systématique de la faune herpétologique dans les diverses régions du Maroc réserve encore d'intéressantes surprises.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

N.-B. — Dans cet index bibliographique, seuls les travaux mentionnés dans cette notice sont indiqués.

1887. BOULENGER (G. A.) : Catalogue of the Lizards in the British Museum, II. Edit. Vol. III.
1889. *Id.* On the Reptiles and Amphibians obtained in Morocco by M. Henry VAUCHER, *in* : Ann. Mag. Nat. Hist. (6) Vol. 3, pp. 303-307.
- 1920-21. *Id.* : Monograph of the Lacertidae. London, Brit. Museum, 3 Vol.
1917. CHABANAUD (P.) : Description d'un Lacertilien nouveau du Maroc, *in* : Bullet. Museum Hist. Nat. Paris, pp. 3-6.
1924. *Id.* : Reptiles recueillis par M. Th. MONOD en Mauritanie et aux Iles du Cap-Vert, *in* : Bullet. Museum Hist. Nat. Paris, pp. 54-56.
1928. DOLLFUS (R. Ph.) et BEAURIEUX (Cl.) : Tableaux pour la détermination facile des Serpents du Maroc, *in* : *Variétés scientifiques* recueillies par la Soc. Sc. Nat. Maroc, t. I, pp. 3-27.

(1) WERNER Fr., 1929, p. 26.

(2) DOLLFUS R. Ph., 1928, p. 21.

(3) WETTSTEIN O., 1933, p. 63.

1929. DOLLFUS (R. Ph.) : Notules herpétologiques marocaines, *in* : *Bullet. Soc. Sc. Nat. Maroc*, t. IX, p. 112.
1903. GÜNTHER (A.) : Reptiles from Rio de Oro, Western Sahara, *in* : *Novit. Zoolog. Vol. X*, pp. 298-299.
1935. HEDIGER (H.) : Herpetologische Beobachtungen in Marokko, *in* : *Verhandl. Nat. Ges. Basel*, Bd. 46, pp. 1-49.
1937. *Id.* : Herpetologische Beobachtungen in Marokko. II. Zur Herpetofauna der Umgebung von Ouezzan (und Tanger), *in* : *Verhandl. Nat. Ges. Basel*. Bd. 48, pp. 183-192.
1895. MOCQUARD (F.) : Notes sur quelques Reptiles du Cap Blanc, *in* : *Bullet. Museum Hist. Nat. Paris*, pp. 310-312.
1910. PELLEGRIN (J.) : Mission en Mauritanie occidentale. IV. Partie zool. I. Reptiles. *in* : *Actes Soc. linnéenne Bordeaux*, pp. 25-29.
- 1925¹⁾. *Id.* : Les Reptiles et les Batraciens du Grand et du Moyen-Atlas, *in* : *C. R. Ac. Sc. Paris*, T. 181, pp. 880-882.
- 1925²⁾. *Id.* : Liste des Reptiles, Batraciens et Poissons d'eau douce des Collections du Musée de l'Institut scient. Chérifien à Rabat, *in* : *Bullet. Soc. Sc. Nat. du Maroc. Tome V*, pp. 315-321.
1926. *Id.* : Reptiles, Batraciens et Poissons du Maroc oriental recueillis par M. PALLARY, *in* : *Bullet. Mus. Hist. Nat. Paris*, pp. 159-162.
1929. WERNER (Fr.) : Wissenschaftliche Ergebnisse einer zoolog. Forschungsreise nach Westalgerien und Marokko, *in* : *Sitzungsber. Akad. Wiss. Wien Math. Natwiss. Kl. Abt. I. Bd. 138*, pp. 1-28.
1931. *Id.* : Ergebnisse einer Zoolog Forschungsreise nach Marokko unternommen 1930 mit der Untestutzung der Akad. der Wiss. in Wien von Fr. WERNER et RICH. EBNER. III. Amphibien und Reptilien, *in* : *Sitzungsber. Akad. Wiss. Wien. Math. Natwiss. Kl. Abt. I. Bd. 140*, pp. 271-318.
1933. WETTSTEIN (O.) : Bemerkungen zur Reptilienfauna S.W. Marokkos. *in* : *Zool. Anzeiger*, Bd. 105, p. 63.
-